



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# MOUVEMENT POP 2024

**Académie :** LYON

**Poste :** Conseiller Principal d'Education F/H

**Discipline :** E0030 - EDUCATION (CE ,CPE)

**Référence:** 010-001-E0030

## Lieu d'exercice :

**Code RNE :** 1000178607

**Nom de l'établissement :** Collège Marcel Anthonioz

**Commune :** Divonne-les-Bains

**Adresse :** 9 Avenue du Crêt d'Eau 01220 Divonne-les-Bains

## Projet d'établissement :

Le collège se situe à la périphérie de Genève et aux confins de l'académie de Lyon. Cette situation a un impact sur la sociologie des populations scolaires accueillies en raison de la proximité de grandes institutions internationales installées à Genève et de la présence du CERN sur ce territoire. Concernant le collège de Divonne, nombreux sont les parents qui ont un emploi en Suisse avec un niveau de rémunération plus élevé qu'en France, les Professions et Catégories Sociales de l'établissement ne doivent pas cacher des problématiques éducatives qui nécessitent une attention particulière. D'autre part, la question des ressources humaines reste prégnante en raison de l'éloignement de la capitale régionale et du coût de la vie qui est élevé dans cette partie du pays de Gex. Le collège accueille 530 élèves et 37 enseignants. La vie scolaire est pilotée par 1 CPE qui encadre 5 AED (5 ETP).

Plus de 400 élèves sont demi-pensionnaires, la vie scolaire est très mobilisée sur la prise en charge des élèves en dehors de la classe. Le collège développe des actions et des projets en lien avec son environnement, l' Education au Développement Durable a une place importante et la demi-pension en est une illustration (repas circuit court). La qualité de vie des élèves et la question du climat scolaire sont des priorités qui nécessite que la vie scolaire et en particulier, le ou la CPE travaille en collaboration étroite avec l'ensemble de la communauté éducative.

## Missions:

- Suivi individuel et collectif des élèves dans un contexte particulier lié à la sociologie de la population : prise en compte des différentes nationalités, des parents travailleurs transfrontaliers.
- Assurer une prise en charge des élèves au sein de l'établissement en lien avec les équipes pédagogiques qui permettent de favoriser le travail personnel en dehors de la classe.
- Animer l'équipe vie scolaire et développer un projet éducatif en lien avec le projet d'établissement
- Développer des actions de prévention qui répondent aux besoins spécifiques des élèves du collège (lutte contre le harcèlement et les incivilités)

## Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Capacité à travailler en équipe
- Maîtrise des outils de communication et des logiciels de gestion de la scolarité pour assurer le suivi des élèves et le lien avec l'ensemble des acteurs de la communauté

éducative

- Capacité à dialoguer avec les parents d'élèves et à développer des relations de confiance
- Avoir des connaissances et des compétences sur la prévention du harcèlement
- Maîtrise de l'anglais souhaitée

## **Contact :**

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://demarches-lyon.colibris.education.gouv.fr/rh-dipe-candidature-a-un-poste-pop-2d/>

### **Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.**

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : Nathalie.Beaulieu@ac-lyon.fr, Pascal.ledeur@ac-lyon.fr

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.